

3LT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Kerimars 56500 MOREAC
898 931 563 RCS LORIENT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 juin,
A 10 heures,

Monsieur Samuel LE TARNEC, associé unique de la société 3LT,

(...)

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

(...)

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 avril 2024 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés, relative à la régularisation de la situation de la Société.

Extrait certifié conforme par le Président
Le 30 juin 2025

Samuel LE TARNEC

